

l'enseignement supérieur: Art. 1^{er}: *Amendement de M. Airoidi tendant à insérer la référence à la loi du 22 août 1946* [12 mai 1951] (p. 5135).

RABEMANAJARA (M. Jacques Bemanajara, dit), *Député de Madagascar (Collège des autochtones, 2^e circonscription)*.

Son élection est validée [20 décembre 1946] (p. 187). = Est nommé membre de la Commission de la presse [28 janvier 1947] (p. 40); de la Commission de la production industrielle (*ibid.*). = Son immunité parlementaire est suspendue [18 juillet 1947] (p. 8234).

RABIER (M. Maurice) *Député d'Oran (1^{er} collège.)*

Son élection est validée [29 novembre 1946] (p. 39). = Est nommé membre de la Commission des moyens de communication [17 décembre 1946] (p. 102), [18 janvier 1949] (p. 34); de la Commission de l'intérieur [21 décembre 1946] (p. 202), [26 janvier 1948] (p. 194), [18 janvier 1949] (p. 34), [17 janvier 1950] (p. 300) [23 janvier 1951] (p. 348); de la Commission des territoires d'outre-mer [21 décembre 1946] (p. 202), de la Commission de la marine marchande et des pêches [17 janvier 1950] (p. 300). — Est désigné pour figurer sur la liste des jurés à la Haute Cour de justice. (Appl. de la loi du 27 décembre 1945) [3 décembre 1947] (p. 5152), [26 janvier 1948] (p. 196), [7 décembre 1948] (p. 7390).

Dépôts :

Le 6 février 1947, une proposition de loi portant statut politique de l'Algérie, **n° 473** (rectifié). — Le 22 mai 1947, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi de M. Charles Lussy et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la loi du 3 janvier 1924 relative à la reprise des concessions centenaires et perpétuelles en état d'abandon, **n° 1418**. — Le 19 juin 1947, une proposition de loi relative à la Sécurité sociale en Algérie, **n° 1762**. — Le 10 juillet 1947, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur

sur le projet de loi portant création d'un poste de juge d'instruction au tribunal civil d'Oran, **n° 1983**. — Le 6 août 1947, un rapport au nom de la Commission de l'Intérieur sur: I. le projet de loi portant statut organique de l'Algérie; II. les propositions de loi: 1° de M. Rabier et plusieurs de ses collègues portant statut politique de l'Algérie; 2° de M. Djemad et plusieurs de ses collègues tendant à établir le statut organique de l'Algérie, territoire associé dans le cadre de l'Union française; 3° de M. Saadane et plusieurs de ses collègues transmise par M. le Président du Conseil de la République tendant à établir la Constitution de la République algérienne en tant qu'Etat associé, membre de l'Union française; 4° de M. Saïah et plusieurs de ses collègues transmise par M. le Président du Conseil de la République tendant à doter l'Algérie d'une Constitution; 5° de M. Benchennouf et plusieurs de ses collègues tendant à établir la Constitution de la République algérienne en tant qu'Etat associé, membre de l'Union française; 6° de M. Ben Tounes portant formation et mise en expérience, dans la Constitution de l'Union française, du statut particulier de l'Algérie dans le cadre à venir de la Fédération nord-africaine, **n° 2274**. — Le 13 août 1947, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de l'intérieur sur: I. le projet de loi portant statut organique de l'Algérie; II. les propositions de loi: 1° de M. Rabier et plusieurs de ses collègues portant statut politique de l'Algérie; 2° de M. Djemad et plusieurs de ses collègues tendant à établir le statut organique de l'Algérie, territoire associé dans le cadre de l'Union française; 3° de M. Saadane et plusieurs de ses collègues, transmise par M. le Président du Conseil de la République, tendant à établir la Constitution de la République algérienne en tant qu'Etat associé, membre de l'Union française; 4° de M. Saïah et plusieurs de ses collègues, transmise par M. le Président du Conseil de la République, tendant à doter l'Algérie d'une Constitution; 5° de M. Benchennouf et plusieurs de ses collègues tendant à établir la Constitution de la République algérienne en tant qu'Etat associé, membre de l'Union française; 6° de M. Ben Tounes portant formation et mise en expérience, dans la Constitution de l'Union française, du statut particulier de l'Algérie dans le cadre à venir de la Fédération nord-africaine, **n° 2435**. — Le 28 janvier 1948, une proposition de loi portant modi-

fication de l'article 30 du statut organique de l'Algérie (modification du mode d'élection à l'Assemblée algérienne), n° 3161. — Le 13 mai 1948, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à secourir d'urgence les familles des victimes de la catastrophe de Kenadsa (sud-oranais), n° 4203. — Le 2 juin 1948, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus d'homologation d'une décision de l'Assemblée Financière de l'Algérie portant institution d'une Caisse de retraite et de prévoyance pour les membres des mahakmas et les aouns des justices de paix d'Algérie, n° 4431. — Le 2 juin 1948, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus d'homologation d'une décision de l'Assemblée Financière de l'Algérie relative au contrôle de l'émission des valeurs mobilières en Algérie, n° 4432. — Le 9 juin 1948, une proposition de loi tendant à l'abrogation du décret du 30 mars 1935 réprimant les manifestations contre la souveraineté française en Algérie, n° 4503. — Le 7 juillet 1948, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur : I. — les propositions de loi : 1° de M. Fayet et plusieurs de ses collègues tendant à abroger les dispositions du décret d'exception du 30 mars 1935, dit « Décret Régnier » ; 2° de M. Rabier et plusieurs de ses collègues tendant à l'abrogation du décret du 30 mars 1935 réprimant les manifestations contre la souveraineté française en Algérie ; II. — la résolution de l'Assemblée Nationale à voter une loi abrogeant le décret-loi du 30 mars 1935, dit « Décret Régnier », n° 4882. — Le 20 juillet 1948, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi de M. Valentino et plusieurs de ses collègues tendant à l'extension aux départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion, des dispositions de l'ordonnance du 4 décembre 1944 instituant des commissions paritaires pour statuer sur les contestations en matière de baux ruraux, modifiée par la loi du 13 avril 1946, n° 5005. — Le 16 novembre 1948, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder une subvention de 50 millions en vue de secourir les sinistrés victimes des inondations de Sainte-Barbe-du-Tlélat (département d'Oran), n° 5584. — Le 15 mars 1949, une proposition de loi portant abrogation des articles 52 à 59 de l'ordonnance du 13 avril

1943, modifiant et complétant la législation applicable en Algérie au domaine de l'Etat et de l'Algérie et au domaine public national, n° 6826. — Le 15 mars 1949, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à rendre applicable à l'Algérie la loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés, n° 6827. — Le 9 mars 1949, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus d'homologation d'une décision de l'Assemblée algérienne relative au contingentement des moulins et à l'organisation professionnelle de l'industrie meunière en Algérie, n° 6728. — Le 9 mars 1949, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus partiel d'homologation d'une décision de l'Assemblée algérienne relative à l'extension à l'Algérie des dispositions de l'acte dit loi du 22 mai 1944 rendant obligatoire la déclaration des levées de mesures géophysiques, n° 6729. — Le 25 mai 1949, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à octroyer un secours d'urgence de 500 millions de francs aux trois départements algériens victimes des inondations du 28 avril 1949 et plus particulièrement à la commune mixte de Laghouat, n° 7262. — Le 31 mai 1949, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à arrêter le recrutement du cadre spécial dans l'enseignement primaire public en Algérie et à intégrer ce cadre spécial dans le cadre normal sous certaines conditions, n° 7312. — Le 7 juin 1949, une proposition de loi portant affiliation des clercs et employés de notaires d'Algérie à la Caisse de retraite et d'assistance instituée dans la métropole par la loi du 12 juillet 1937, n° 7357. — Le 21 juin 1949, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à respecter les droits acquis des instituteurs d'Algérie en ce qui concerne la retenue pour la retraite sur leur traitement supplémentaire de 25 0/0, n° 7531. — Le 23 juillet 1949, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus partiel d'homologation d'une décision de l'Assemblée algérienne ayant pour objet d'étendre aux fonctionnaires et agents tributaires de la Caisse générale des retraites de l'Algérie la loi du 20 septembre 1948 portant réforme du régime des pensions, n° 8001. — Le 16 décembre 1949, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi de M. Rabier et plusieurs de ses collègues

portant affiliation des clercs et employés de notaires d'Algérie à la Caisse de retraite et d'assistance instituée dans la métropole par la loi du 12 juillet 1937, n° 8745. — Le 19 décembre 1949, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder d'urgence des crédits exceptionnels pour aider l'Algérie à réparer les dommages subis par le littoral oranais, et le port d'Arzew en particulier, à la suite du raz de marée du 13 décembre 1949, n° 8760. — Le 20 janvier 1950, un rapport au nom de la Commission de l'Intérieur sur la proposition de résolution de M. Rabier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à rendre applicable à l'Algérie la loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés, n° 9016. — Le 27 janvier 1950, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à revoir la situation judiciaire des juges de paix algériens et à accorder à ceux-ci la parité de traitement avec leurs collègues métropolitains, n° 9074. — Le 3 février 1950, une proposition de loi tendant à fixer les conditions particulières d'élection et de fonctionnement des conseils de prud'hommes en Algérie, n° 9164. — Le 3 février 1950, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur les propositions de loi : 1° de M. Rabier et plusieurs de ses collègues portant abrogation des articles 52 à 59 de l'ordonnance du 13 avril 1943 modifiant et complétant la législation applicable en Algérie au domaine de l'Etat et de l'Algérie et au domaine public national 2° de M. Fernand Chevalier et plusieurs de ses collègues portant abrogation des dispositions de l'ordonnance du 13 avril 1943 qui ont modifié en Algérie la législation sur les biens de l'Etat, de l'Algérie et du domaine public, n° 9177. — Le 23 février 1950, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le projet de loi relatif à la composition de la justice de paix de Colomb-Béchar, n° 9301. — Le 17 mars 1950, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur : I. — Les propositions de loi : 1° de M. Valentino et plusieurs de ses collègues tendant à garantir la sécurité d'emploi, l'indépendance civique et la dignité des fonctionnaires en service dans les départements d'outre-mer et à établir dans chacun d'eux un taux unique pour la majoration de la solde de présence; 2° de M. Césaire et plusieurs de ses collègues portant fixation des soldes, indemnités et statut

des fonctionnaires et auxiliaires des départements d'outre-mer; II — La proposition de résolution de M. Césaire et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures immédiates pour l'amélioration de la condition faite aux fonctionnaires des départements d'outre-mer, n° 9532. — Le 28 mars 1950, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur les propositions de résolution : 1° de M. Mokhtari tendant à inviter le Gouvernement à établir la parité de traitement à tous les échelons, des juges de paix algériens avec leurs collègues métropolitains et à élargir les cadres dans les classes supérieures; 2° de M. Rabier et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à revoir la situation judiciaire des juges de paix algériens et à leur accorder la parité de traitement avec leurs collègues métropolitains, n° 9640. — Le 16 juin 1950, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur les propositions de loi : 1° de M. Ben Chennouf et plusieurs de ses collègues tendant à rendre applicable à l'Algérie la loi n° 49-1111 du 2 août 1949 majorant les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail; 2° de M. Borra et plusieurs de ses collègues tendant à rendre applicable à l'Algérie la loi n° 49-1111 du 2 août 1949 majorant les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail; 3° de M. Fayet et plusieurs de ses collègues tendant à rendre applicable à l'Algérie la loi n° 49-1111 du 2 août 1949 majorant les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail, n° 10333. — Le 23 juin 1950, une proposition de loi tendant à compléter la loi du 17 juillet 1908 établissant, en cas d'accident, la responsabilité des conducteurs de véhicules de tout ordre, n° 10425. — Le 3 août 1950, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée Nationale, après déclaration d'urgence, portant extension à l'Algérie de la loi n° 49-1111 du 2 août 1949 majorant les indemnités dues au titre des législations sur les accidents du travail, n° 10876. — Le 17 octobre 1950, un avis au nom de la Commission de l'intérieur sur le projet de loi portant modification de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante; n° 11065. — Le 24 novembre 1950, une proposition de résolution tendant à

inviter le Gouvernement à examiner sans délai, sous l'angle d'une économie charbonnière métropole-Afrique du Nord, le problème de l'extraction et de la consommation de la houille en Algérie de façon à conserver en exploitation les mines du Sud-Oranais, n° 11414. — Le 3 avril 1951, une proposition de loi tendant à modifier l'article 5 de la loi du 28 avril 1919, relative à l'organisation judiciaire, aux traitements, au recrutement et à l'avancement des magistrats, et à rendre applicables à l'Algérie, les dispositions de l'article 4 de la loi du 16 juillet 1930 complétant la loi du 22 août 1929 relative à l'organisation judiciaire, n° 12682. — Le 14 avril 1951, une proposition de loi tendant à améliorer le régime de sécurité sociale en vigueur en Algérie, n° 12842. — Le 23 avril 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le projet de loi (n° 11450) édictant les mesures de contrôle, les règles des contentieux et les pénalités des régimes de sécurité sociale, de mutualité sociale agricole et des accidents du travail en Algérie, n° 12939. — Le 26 avril 1951, une proposition de loi tendant à inclure, en Algérie, le cadre spécial des instituteurs dans le cadre normal, n° 12981. — Le 2 mai 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 11613) de M. Fayet et plusieurs de ses collègues portant extension à l'Algérie des articles 2 et 3 de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946, relative à la prévention et à la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, n° 13063. — Le 2 mai 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le projet de loi (n° 12905) portant réorganisation des territoires du sud de l'Algérie, n° 13064. — Le 4 mai 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 12842) de M. Rabier et plusieurs de ses collègues tendant à améliorer le régime de sécurité sociale en vigueur en Algérie, n° 13070. — Le 8 mai 1951, une proposition de loi tendant à assortir de dispositions pénales les dispositions de la décision n° 50-056 de l'Assemblée algérienne sur l'interdiction de la pêche au ring net dans les eaux territoriales algériennes, n° 13129. — Le 11 mai 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur la proposition de loi (n° 13129) de M. Rabier et plusieurs de ses collègues tendant à assortir de dispositions pénales les dispositions de la décision

n° 50-056 de l'Assemblée algérienne sur l'interdiction de la pêche au ring net dans les eaux territoriales algériennes, n° 13223. — Le 16 mai 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus d'homologation (n° 12451) d'une décision de l'Assemblée algérienne tendant à compléter la décision n° 50-034 tendant à déterminer les modalités d'application de la décision n° 49-045 relative à l'organisation d'un système de sécurité sociale en Algérie, n° 13256. — Le 16 mai 1951, un rapport au nom de la Commission de l'intérieur sur le refus d'homologation (n° 10984) d'une décision de l'Assemblée algérienne tendant à modifier les articles 18 et 19 de la décision n° 49-061 de l'Assemblée algérienne portant réforme de la Caisse de solidarité des départements et des communes d'Algérie, n° 13257.

Interventions :

Est entendu au cours du débat sur le projet de loi tendant à accorder aux fonctionnaires un acompte provisionnel : *Discussion générale* [16 juillet 1947] (p. 3085); — Prend part à la discussion du projet de loi portant fixation du Budget général de l'exercice 1947 (Dépenses civiles), ETAT A, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE : *Discussion générale* : (*Situation des anciens combattants de l'Union française*) [21 juillet 1947] (p. 3302); — Est entendu : sur le règlement de l'ordre du jour : *Date des débats sur le Statut de l'Algérie* [9 août 1947] (p. 4181); — sur le règlement de l'ordre du jour : *Suite de la discussion du Statut de l'Algérie* [12 août 1947] (p. 4325); — dans la discussion du projet de loi portant statut organique de l'Algérie : *Question préalable de M. le général Aumeran sur l'inconstitutionnalité du projet* [10 août 1947] (p. 4193); *Motion d'ajournement de M. Cudenet* (p. 4199, 4202, 4203); *Renvoi du projet devant la Commission de l'intérieur* (p. 4206); *Discussion générale*, en qualité de *Rapporteur* (p. 4209, 4210, 4211, 4212, 4213, 4214); *Renvoi de la discussion* [13 août 1947] (p. 4382); *Discussion générale* [19 août 1947] (p. 4402, 4403, 4404, 4405, 4406, 4407); *Explications de vote sur le passage à la discussion des articles* [21 août 1947] (p. 4549); *Demande de prise en considération du projet gouvernemental* (p. 4551); *Donne sa démission de Rapporteur* (p. 4553); Art. 1^{er} : *Son amen-*

dement tendant à reprendre le texte de la Commission définissant les départements d'Algérie comme des départements d'outre-mer [22 août 1947] (p. 4580, 4581); Art. 2 : Son amendement tendant à soumettre à l'Assemblée algérienne l'attribution du droit de vote aux femmes musulmanes [23 août 1947] (p. 4603); Art. 3 : Son amendement tendant à reprendre le texte de la Commission concernant les pouvoirs du Gouverneur général (p. 4605); Art. 4 : Son amendement tendant à remplacer les mots « auprès du gouverneur général » par « en accord avec le gouverneur général » (p. 4607); Art. 5 : Son amendement tendant à modifier la composition du Conseil du Gouvernement (p. 4608, 4609, 4611); Art. 7 : Ses sous-amendements modifiant la rédaction de l'amendement de M. Viard réglant le régime législatif de l'Algérie [25 août 1947] (p. 4629); Art. 8 : Son amendement tendant à déterminer les conditions dans lesquelles les lois métropolitaines peuvent être appliquées en Algérie (p. 4632); Art. 10 : Son amendement relatif au refus possible d'homologation (p. 4632, 4633); le retire (ibid); Art. 12 : Son amendement concernant l'exécution des décisions de l'Assemblée algérienne relatives aux emprunts et grands travaux [26 août 1947] (p. 4642); Art. 23 : Son amendement concernant l'approbation du budget algérien (p. 4643, 4644); le retire (ibid); Art. 25 : Son amendement concernant la composition et l'élection de l'Assemblée algérienne (p. 4644, 4645, 4646); Art. 26 : Son amendement concernant les conditions d'éligibilité à l'Assemblée algérienne (p. 4646); le retire (4647); Art. 27 : Son amendement tendant à insérer un article nouveau concernant l'immunité des membres de l'Assemblée algérienne (p. 4648); Art. 28 : Son amendement concernant les sessions ordinaires et extraordinaires de l'Assemblée algérienne (p. 4660); Art. 29 : Son amendement concernant la composition et les fonctions du bureau et des commissions de l'Assemblée algérienne (p. 4661); Son amendement tendant à insérer un article nouveau relatif à la publicité des débats de l'Assemblée algérienne (4662); Art. 31 : Son amendement tendant à laisser fixer par l'Assemblée algérienne son règlement intérieur (p. 4663); Art. 31 bis : Son amendement tendant à faire élire par l'Assemblée algérienne les délégués algériens au Parlement de l'Union française (p. 4663); Art. 36 : Amendements de MM. le général Aumeran, Viard et Viollette

tendant à définir la compétence du gouverneur général en matière administrative (p. 4667); Articles additionnels : Son amendement tendant à inclure quatre articles nouveaux relatifs à l'organisation des collectivités territoriales en Algérie (p. 4681, 4684); Son amendement tendant à insérer quatre articles nouveaux assurant l'égalité entre Français musulmans et non musulmans, établissant la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Algérie et relatifs à l'enseignement et la presse en langue arabe (p. 4685, 4686, 4687, 4690, 4691); Art. 6 réservé : Son amendement tendant à maintenir l'ordonnance du 7 mars 1944 et le titre IV de la loi du 5 octobre 1946 (p. 4700); le retire (ibid); Art. 15 réservé : Son amendement tendant à faire disparaître les dispositions concernant la majorité des deux tiers [27 août 1947] (p. 4725); Art. 11 réservé : Son sous-amendement tendant à limiter la majorité des deux tiers aux décisions financières (p. 4727); Art. 16 réservé : Son amendement tendant à fixer les conditions de vote du budget de l'Algérie (p. 4729); le retire (ibid); Art. 18 réservé : Son amendement tendant à faire équilibrer par le Conseil d'Etat le budget de l'Algérie en cas de défaillance de l'Assemblée algérienne (p. 4729).

— Participe à la discussion du projet de loi concernant les élections municipales amendé par le Conseil de la République; Art. 7 : Amendement de M. Fayet tendant à étendre cette loi à l'Algérie [28 août 1947] (p. 4777). — Est entendu au cours du débat sur la demande de discussion d'urgence d'un projet de loi modifiant la loi du 27 octobre 1946 sur la composition et l'élection de l'Assemblée de l'Union française [14 novembre 1947] (p. 5042, 5043); — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi de M. Smail tendant à reporter la date des élections à l'Assemblée algérienne [29 décembre 1947] (p. 6425, 6426); — du projet de loi portant fixation des circonscriptions électorales en Algérie; Article unique : Contre-projet de Mme Sportisse [12 février 1948] (p. 660); Son amendement tendant à modifier les circonscriptions du Constantinois (p. 677); Son amendement tendant à créer une circonscription nouvelle dans les territoires du Sud (p. 677, 678); — du projet de loi portant organisation de la marine marchande : Art. 31 : Son amendement tendant à appliquer cette loi en Algérie [20 février 1948] (p. 957); — du projet de loi portant ouverture de crédits pour la reconstruction et l'équipe-

ment (budget 1948, dépenses civiles) : Art. 9 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits demandés par le Gouvernement pour l'« Electricité et Gaz d'Algérie »* [25 février 1948] (p. 4109); — de la proposition de résolution invitant le Gouvernement à accorder une subvention aux victimes de la catastrophe de Kenadsa : *Discussion générale* [14 mai 1948] (p. 2663, 2664). — Est entendu sur la fixation de la date de discussion des interpellations sur la catastrophe de Kenadsa [8 juin 1948] (p. 3280). — Prend part à la discussion : du projet de loi relatif à l'élection des conseillers de la République : Art. 14 bis : *Son amendement tendant à augmenter le nombre des délégués pour les villes de plus de 9.000 habitants* [18 août 1948] (p. 5916, 5917); Art. 41 ter : *Son amendement analogue pour le 2^e collège* (p. 5918); le retire (ibid.); Art. 56 : *Son amendement tendant à faire élire par l'Assemblée Nationale les deux conseillers pour la Tunisie* (p. 5928); Art. 57 : *Son amendement tendant à faire élire par l'Assemblée les conseillers pour le Maroc sur présentation par des Députés* (p. 5931); le retire (p. 5932); — de la proposition de loi relative aux élections cantonales : Art. 2 bis : *Amendement de M. Quilici tendant à supprimer l'article* [25 août 1948] (p. 6190); Art. 32 bis : *Son amendement tendant à fixer la date des élections cantonales en Algérie* (p. 6214); — d'une proposition de loi tendant à abroger le décret « Régnier » du 30 mars 1935; En qualité de *Rapporteur* [21 septembre 1948] (p. 6811). — Est entendu sur les propositions de la conférence des Présidents : *Secours aux sinistrés de Sainte-Barbe-du-Tlélat* [7 décembre 1948] (p. 7407), [14 décembre 1948] (p. 7586). — Prend part à la discussion : du projet de loi portant fixation des maxima des dépenses et voies et moyens pour 1949; Art. 3 : *Ouverture d'un crédit de 615 milliards pour les comptes spéciaux d'investissement* [23 décembre 1948] (p. 7948, 7949); — du projet de loi portant répartition de l'abattement opéré sur le budget des Anciens combattants et victimes de la guerre : *Discussion générale (Ses observations sur les anciens combattants musulmans)* [19 mai 1949] (p. 2651); — du projet de loi de finances pour l'exercice 1950; Art. 2 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour l'équipement de l'Algérie* [26 décembre 1949] (p. 7280, 7281); Art. 5 : *Son amende-*

ment tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les investissements en Algérie [28 décembre 1949] (p. 7488); le retire (p. 7489); — d'une proposition de résolution relative à l'attribution d'une prime exceptionnelle aux salariés : *Discussion générale* [26 janvier 1950] (p. 543). — Est entendu sur le procès-verbal de la séance précédente : *Discussion du statut des fonctionnaires des territoires d'outre-mer* [31 mars 1950] (p. 2694). — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative au statut des fonctionnaires et auxiliaires des départements d'outre-mer, en qualité de *Rapporteur* [31 mars 1950] (p. 2697, 2698, 2699); Art. 2 : *Amendement de M. Truffaut relatif au supplément spécial de recrutement* (p. 2704); *Amendement de M. Césaire relatif au calcul de l'indemnité de résidence dans les départements des territoires d'outre-mer* (p. 2708); Art. 7 : *Amendement de M. Truffaut tendant à prévoir dans un délai de six mois des décrets modifiant la réglementation en vigueur et limitant la hausse des dépenses de personnel* (p. 2712); de ce projet de loi, amendé par le Conseil de la République, en qualité de *Rapporteur* [1^{er} avril 1950] (p. 2786); — du projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses militaires en 1950; Art. 1^{er} : ETAT A, GUERRE, Chap. 1005 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour les soldes des officiers (emploi du mot « autochtone »)* [11 mai 1950] (p. 3537); le retire (ibid.). — Dépose une demande d'interpellation relative au licenciement massif du personnel ouvrier d'Air-France à Alger [16 mai 1950] (p. 3692). — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative au régime des pensions en Algérie, en qualité de *Rapporteur* [16 mai 1950] (p. 3732, 3733); — du projet de loi relatif au développement des crédits de fonctionnement des services civils en 1950; INTÉRIEUR, Chap. 5160 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les subventions aux organismes de secours aux Algériens résidant en France* [1^{er} juin 1950] (p. 4098); TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE, Chap. 5020 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour aide aux travailleurs immigrants* [5 juin 1950] (p. 4282); le retire (ibid.); TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : *Discussion générale (Ses observations sur la S.N.C.F.)* [7 juin 1950] (p. 4390, 4391); Chap. 5140 :

Indemnités à la S.N.C.F. (salaires des cheminots) (p. 4419, 4420, 4421) ; Chap. 5150 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour la prise en charge du déficit de la S.N.C.F. (salaires des cheminots)* (p. 4435) ; AVIATION CIVILE : *Discussion générale (Ses observations sur le licenciement de personnel d'Air-France)* [19 juin 1950] (p. 4973, 4986) ; Chap. 5020 : *Son amendement tendant à réduire de 1.000 francs les crédits pour la couverture du déficit d'Air-France (suppression de la base de Maison-Blanche)* [20 juin 1950] (p. 5021, 5022, 5023). — Est entendu : sur une question de M. Borra au Ministre des Finances, relative aux retraités de l'Etat domiciliés en Algérie [9 juin 1950] (p. 4574) ; — sur les propositions de la conférence des Présidents (*Discussion du projet concernant l'Algérie*) [18 juillet 1950] (p. 5553). — Prend part à la discussion : d'une proposition de loi relative à l'extension en Algérie des législations sur les accidents du travail, amendée par le Conseil de la République, en qualité de *Rapporteur* [4 août 1950] (p. 6747, 6748) ; Art. 15 : *Amendement de M. Truffant tendant à reprendre le texte du Conseil de la République faisant partir l'application de la loi du 31 mai 1950* (p. 6749) ; — du projet de loi relatif aux loyers en Algérie : Art. 7 : *Son amendement tendant à accorder le maintien dans les lieux aux partis politiques légalement reconnus* [29 novembre 1950] (p. 8292, 8293) ; *Son amendement tendant à maintenir dans les lieux les personnes morales* (p. 8293) ; Art. 26 : *Son amendement tendant à ce que la majoration définitive ne dépasse pas 450 0/0 par rapport aux loyers payés en 1939* [30 novembre 1950] (p. 8330, 8331) ; Art. 38 bis : *Amendement de M. Jacques Chevallier tendant à ne pas dispenser définitivement de majoration de loyer les économiquement faibles* (p. 8335) ; Art. 64 : *Son amendement tendant à prévoir la mise en application en Algérie de l'allocation logement avant 1951* (p. 8339) ; Art. 71 : *Son amendement tendant à reprendre l'article traitant des échanges de logement* (p. 8394) ; — du projet de loi relatif aux crédits des services civils pour l'exercice 1951 ; INDUSTRIE ET COMMERCE, Chap. 5070 : *Son amendement tendant à rétablir les crédits pour participation au déficit des houillères du Sud-Oranais* [8 décembre 1950] (p. 8875). — Son rapport supplémentaire sur les élections de la Creuse [21 décembre 1950] (p. 9460).

RAMADIER (M. Paul), député de l'Aveyron.

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

(Cabinet BLUM)

du 17 décembre 1946 au 22 janvier 1947.

Président du Conseil des Ministres

du 22 janvier 1947 au 24 novembre 1947.

Ministre d'Etat

(Cabinet MARIE)

du 26 juillet 1948 au 5 septembre 1948.

Ministre de la Défense nationale

(Cabinet QUEUILLE)

du 11 septembre 1948 au 28 octobre 1949.

Son élection est validée [29 novembre 1946] (p. 38). — Est nommé membre : de la Commission du règlement et du suffrage universel [4 décembre 1946] (p. 51) ; de la Commission des Affaires économiques [17 décembre 1946] (p. 101) ; de la Commission de la production industrielle (*ibid.*) [17 décembre 1946] (p. 101), [17 janvier 1950] (p. 300), [23 janvier 1951] (p. 348) ; de la Commission des finances [26 janvier 1948] (p. 194).

Dépôts :

Le 19 décembre 1946, un projet de loi prorogeant la législation en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, n° 153. — Le 19 décembre 1946, un projet de loi portant prorogation de la législation réglant les rapports des bailleurs et locataires de locaux d'habitation ou à usage professionnel, n° 156. — Le 22 décembre 1946, un projet de loi tendant à fixer pour l'année 1947 un contingent exceptionnel de décorations dans la Légion d'Honneur pour les anciens fonctionnaires du Sénat et de la Chambre des Députés affectés à l'Assemblée Nationale et au Conseil de la République, n° 189. — Le 14 janvier 1947, un projet de loi modifiant l'article 595 du Code d'instruction criminelle, n° 240. — Le 14 janvier 1947, un projet de loi complétant l'article 483 du Code pénal de la justice et de législation, n° 241. — Le 14 janvier 1947, un projet de loi tendant à permettre aux femmes l'accession à diverses professions d'auxiliaires de justice, n° 242. — Le 14 janvier 1947, un projet de loi portant création de Conseils supérieurs de prud'hommes, n° 249. — Le 14 janvier 1947, un projet de loi